

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01
Fax : 04 77 51 26 71

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 MAI 2023**

Délibération n° 2023-03-34

Date de la convocation : 5 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : **23**
Nombre de conseillers présents : **17**
Nombre de procurations : **3**
Votes : **20**

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Le douze mai deux-mil-vingt-trois à vingt-heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, THOUMY Denis, DUCHAMP Françoise, MERLE Evelyne, SANTIAGO François, FAURE Pascal, BASTY Jean Pierre, LAROIX Laurence, BESSON Hélène, EBOLI Laure, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan.

Procurations : ROCHETTE Yvette procuration à ROCHETIN Pascale
SEUX Christian procuration à CHAVANA Jean-Luc
ORIOU Jessica procuration à RAYMOND Jonathan

Absents excusés : BASTY Cécile, LARGERON Olivier, MASSARDIER Alexandre

Secrétaire : CROZET Hélène

**OBJET : ECOLE PUBLIQUE DE L'ETANG ET DE LA REPUBLIQUE
MODIFICATION DU REGLEMENT DE CANTINE SCOLAIRE**

Monsieur le maire rappelle que le portail familles des services périscolaires est en fonctionnement depuis trois années scolaires. Les familles se le sont bien approprié dans l'ensemble et il facilite la gestion du service. Il est proposé d'apporter des modifications mineures aux règlements de cantine de l'école de l'Etang et de l'école de la République joints en annexe et de conserver le règlement pour le service de garderie dans les deux écoles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE les modifications apportées aux règlements intérieurs du restaurant scolaire de l'école de l'Etang et de l'école de la République ;
- AUTORISE le maire et l'adjointe aux affaires scolaires à les signer avant de les présenter aux familles des deux écoles.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.
COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT GENEST MALIFAUX, le 13 mai 2023.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20230512-2023-03-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2023